



Commune de LEGLANTIERS
6, Grande Rue 60420 LEGLANTIERS
03.44.51.81.74 - 03.44.51.23.53
mairiedeleglantiers@orange.fr

2020/010

**Procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal du 24 Septembre 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers votants : 14
Date de convocation : 18/09/2020
Date d'affichage : 18/09/2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans l'annexe de la Mairie (ancienne école), le Jeudi 24 Septembre 2020 à 19h45 sous la présidence de Mr Julien BONNEMENT, le Maire,

Etaient présents : Mmes Paméla CRAPPIER, Laetitia LEPHAY, Joëlle BONNEMENT, Carine LESTRAT et Mrs Mathieu DENIS, Julien THOMAS, Didier JEKO, Arnaud GLINEUR, Gauthier BONNEMENT, Maximilien DEVISSCHER, Frédéric RAIMBAUX, Jean-François BLANCK.

Était absente excusée : Mme Caroline GINON

Pouvoirs : Mme Caroline GINON a donné pouvoir à Mme Paméla CRAPPIER.

Secrétaire de séance : Mme Jocya BRETIN

Délibération n°1 du 24/09/2020 - Renouvellement du contrat à durée déterminée (CDD) de l'employée communale
Mr le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Mme Marina BOCQUET prend fin le 30/09/2020.

Les missions du contrat sont :

- d'effectuer des travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et des locaux de la commune, à savoir la mairie et ses annexes,
- d'assurer la gestion des stocks de produits d'entretien.

La durée hebdomadaire est fixée à 2h00.

Avec la reprise des locaux de l'ancienne école à destination des jeunes, des ainés et associations, Mr le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures de Mme Marina BOCQUET. Des discussions ont lieu entre les conseillers sur la durée à rajouter.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de renouveler le contrat de Mme Marina BOCQUET à compter du 01/10/2020 pour une durée de 1 an,
- de passer Mme Marina BOCQUET de 2h00 hebdomadaire à 3h30 hebdomadaire à compter de 01/10/2020.

Le Conseil Municipal autorise, Mr le Maire à signer le contrat et tous les documents nécessaires à ce changement.

Délibération n°2 du 24/09/2020 - Contrat de sauvegarde externalisée des données avec l'ADICO

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité de ses membres, autorise l'ADICO à externaliser les données informatiques de la commune et, à effectuer une sauvegarde des données.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le contrat de sauvegarde externalisée des données de la commune avec l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise (ADICO), représentée par son Président élu, Monsieur Jean-Pierre Lemaistre.

Délibération n°3 du 24/09/2020 - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire présente le projet de décision modificative n°1 du budget communal par la diminution du compte 739211 et l'augmentation du compte 60612.

Après avoir délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide l'opération suivante :

FONCTIONNEMENT			
Comptes	Libellés	Dépenses	Recettes
739211	Attributions de compensation	6 335,51 €	
60612	Energie - Electricité		6 335,51 €

Délibération n°4 du 24/09/2020 - Contrat d'entretien ménage de la salle des fêtes

La 1^{ère} adjointe, Mme Paméla CRAPPIER expose au Conseil Municipal, la nécessité d'avoir recours à une entreprise pour le nettoyage approfondi de la salle des fêtes. Le nettoyage des vitres en hauteur, des toiles de chaleurs en hauteur, des mobiliers en inox de la cuisine, du lavage approfondi du sol de la salle et de la scène.

Mme CRAPPIER présente les devis reçus et propose une intervention tous les trimestres soit 4 interventions par an.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la société EI - ECOMULTINETT, au tarif de 162,95 € TTC par intervention,
- de valider 4 interventions de la société entre le 01/10/2020 et le 01/10/2021,
- de remettre en concurrence les sociétés de nettoyage à la fin de cette mission.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Délibération n°5 du 24/09/2020 - Aménagement de trottoir « Chemin de Ravenel »

Monsieur le Maire expose les devis reçus au Conseil Municipal pour les travaux du trottoir de la Rue du Chemin de Ravenel. Le trottoir s'étendrait de la Rue d'Angivillers jusqu'au stop en montant.

Il serait composé de bordures en béton avec la pose d'un caniveau en béton. Sur la longueur seraient disposées des bordures défense en béton pour la sécurité renforcé des piétons et non franchissement par les voitures, camions, tracteurs. Le revêtement serait composé dans un premier temps de GNT avec compactage.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la SARL LABBE, pour un montant de 10 200,00 € HT soit 12 240,00 € TTC,
- de programmer les travaux dès que possible.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.



Délibération n°6 du 24/09/2020 - Aménagement de la clôture du stade communal

Monsieur le Maire expose les travaux d'aménagements au stade communal au Conseil Municipal.

Les travaux consistent au changement du grillage vétuste et dangereux côté route du stade communal avec le changement des 2 portillons. A l'enlèvement des lauriers devenus dangereux pour les enfants. A la replantation d'arbustes sur le devant du grillage donnant sur la route.

Il présente les devis reçus concernant les travaux du grillage et du changement des 2 portillons ; des discussions ont lieu entre tous les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention, décide :

- de valider le devis de la SASU VERLEYE BATIMENT, pour un montant de 7 084,00 € HT soit 8 500,80 € TTC,
- de programmer les travaux dès que possible.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Délibération n°7 du 24/09/2020 - Enfouissement fourreaux fibre Rue du Buseaudon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les devis reçus pour les travaux d'enfouissement pour le passage de la fibre Rue du Buseaudon.

En effet, le 21, Rue de Buseaudon (ancienne gare) ne peut accéder à la fibre comme l'ensemble des habitants. Des travaux d'enfouissement par la SICAE vont avoir lieu pour l'électricité et l'éclairage public. La commune souhaite profiter de la tranchée pour effectuer le passage de fourreaux et la pose de chambre de tirage pour la fibre.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la SARL LABBE, pour un montant de 8 356,00 € HT soit 10 027,20 € TTC,
- de programmer les travaux en même temps que la SICAE-OISE.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Délibération n°8 du 24/09/2020 - Pose de filets anti-pigeons église communale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les devis reçus pour les travaux de pose de filets anti-pigeons pour l'église communale.

En effet, un grand nombre de pigeons trouvent refuge sur le clocher de l'église et abat-sons, dégradant l'intérieur par les fientes. Les travaux consistent à la pose de grillage anti-pigeons par l'intérieur sur les différents abat-sons du clocher.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la société Horloges HUCHEZ, pour un montant de 4 754,20 € HT soit 5 705,04 € TTC,
- de programmer les travaux sur Octobre 2020.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Délibération n°9 du 24/09/2020 - Grillage clôture Mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les devis reçus pour les travaux de pose de grillage pour séparer la mairie et ses annexes.

En effet, le Conseil Municipal souhaite créer un chemin partant de la Grande Rue jusqu'à l'ancien terrain de tennis ; ce chemin permettra aux habitants de rejoindre l'Allée des Soupirs en toute sécurité et plus rapidement. Les travaux consistent à la pose de grillage sur une longueur partant de Grande Rue à l'ancien terrain de tennis.



Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la SASU VERLEYE BATIMENT, pour un montant de 4 710,00 € HT soit 5 652,00 € TTC,
- de programmer les travaux dès que possible.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Délibération n°10 du 24/09/2020 - Maçonnerie mairie et annexes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les devis reçus pour les travaux de maçonnerie concernant le jointement de murs sur la mairie et ses annexes ainsi que la création d'une rampe d'accès.

Les travaux consistent à reprendre l'ensemble des joints brique et pierre sur la partie arrière de la mairie ainsi que sur la face avant droite de l'annexe de la mairie. De créer une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite sur l'annexe de la mairie.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide :

- de valider le devis de la société Alain CENSIER pour le jointement de l'annexe de la mairie (ancienne école) face avant droite, pour un montant de 3 430,88 € TTC,
- de valider le devis de la société Alain CENSIER pour le jointement de la face arrière de la mairie, pour un montant de 3 529,76 € TTC,
- de valider le devis de la société Alain CENSIER pour la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, pour un montant de 1 180,42 € TTC,
- de programmer les travaux sur Octobre ou Novembre 2020.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

Opération bornage et mise en valeur des chemins de Léglantiers : report

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les travaux de bornage des chemins communaux et voies communales.

En effet, le Conseil Municipal souhaite effectuer une opération de mise en valeur des chemins communaux (chemins ruraux et voies communales), par une opération de bornage de l'ensemble du territoire qui sera suivie par une opération d'aménagement de plantations de haies.

Pour cela, il demande le concours de la Région Hauts-de-France pour cette opération à travers le projet « Nature en Chemins ».

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour les travaux de bornage. Après discussions entre tous les membres du Conseil Municipal, les chemins d'exploitation sont mentionnés dans les devis ; ce qui ne peut rentrer dans le projet envisagé « Nature en Chemins » financé par la Région Hauts-de-France.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reporter au prochain conseil le choix du devis. Il charge Monsieur le Maire à demander les précisions demandées par la Région aux entreprises ayant déposées un devis.

Le vote du choix de la société est donc reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal, le temps de préparer le dossier.

L'ordre du jour étant épousé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.



RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24-09-2020

Délibération n°1 du 24/09/20	Renouvellement du CDD de l'employée communale
Délibération n°2 du 24/09/20	Contrat de sauvegarde externalisée des données avec l'ADIE
Délibération n°3 du 24/09/20	Décision modificative n°1
Délibération n°4 du 24/09/20	Contrat d'entretien ménage de la salle des fêtes
Délibération n°5 du 24/09/20	Aménagement de trottoir « Chemin de Ravenel »
Délibération n°6 du 24/09/20	Aménagement de la clôture du stade communal
Délibération n°7 du 24/09/20	Enfouissement fourreaux fibre Rue du Buseaudon
Délibération n°8 du 24/09/20	Pose de filets anti-pigeons église communale
Délibération n°9 du 24/09/20	Grillage clôture Mairie
Délibération n°10 du 24/09/20	Maçonnerie mairie et annexes